Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023
ID : 085-258502962-20231212-D183_COS121223-DE

D183-COS121223

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois le douze décembre à neuf heures, le Comité syndical du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Damien GRASSET.

Présents : Miguel CHARRIER, Thierry RICHARDEAU, François PETIT, Xavier BERNARD, Nicole BOULINEAU, Evelyne CHAUVEL, Frédéric FOUQUET, Lydie VRIGNAUD, Guy PLISSONNEAU, Alexandra GABORIAU, Thierry GANACHAUD, Manuel GUIBERT, Gisèle SEWERYN, Patrice PAGEAUD, Jean-François PEROCHEAU, Isabelle CADOU, Mauricette MAUREL, Loïc PERON, Philippe RUCHAUD, Noël VERDON, Sonia GINDREAU, Alain ROCHEREAU, Adeline AUBERGER, Lionel GAZEAU, Jean-Pierre MALLARD, Yannick SOULARD, Arnaud PRAILE, Claude DURAND, Damien GRASSET, Jean-Marie GRIMAUD, Thierry COUILLAUD, Stéphane BOUILLAUD, Jean-Jacques DURAND, Lionel PAGEAUD

Excusé représenté : Guy AIRIAU représenté par Philippe BRIAUD

Excusés ayant donné pouvoir : Jean-Michel ROUILLE ayant donné pouvoir à Miguel CHARRIER, Sabine ROIRAND ayant donné pouvoir à Guy PLISSONNEAU, Cécile DREURE ayant donné pouvoir à Gisèle SEWERYN Joël MONVOISIN, ayant donné pouvoir à Sonia GINDREAU, Anthony BONNET ayant donné pouvoir à Claude DURAND, Bernard LANDAIS ayant donné pouvoir à Thierry COUILLAUD

Excusés : Pierrick ADRIEN Jessica TESSIER, Joëlle CHAIGNEAU-GAUCH, Thomas GISBERT de CALLAC, Yoann GRALL, Pascal MORINEAU, Anne AUBIN-SICARD, David BELY, Alain BLANCHARD, Loïc CHUSSEAU, Christian GUENION, Jean-François FRUCHET, Xavier BILLAUD, Jérôme CARVALHO, Anne BOISTEAU-PAYREN, Véronique BESSE, Jean-Louis LAUNAY, Pierre CAREIL, Jacques GAUTIER, Pascal PAQUEREAU, Stéphane GUILLON

Date de convocation : 1er décembre 2023
Membres en exercice : 62
Présents : 35
Votants : 41

Budget Primitif 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 2311, L 2312, L 2313 et L1612-2 ;

Vu l'article L232-1 du Code des juridictions financières ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 qui prévoit qu'un compte financier unique peut être mis en œuvre, à titre expérimental, par des collectivités territoriales, pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à compter de l'exercice 2020

Considérant que Trivalis expérimente le compte financier unique ;

Considérant que dans ce cadre, l'application de la nomenclature M57 est rendue obligatoire ;

Considérant le débat d'orientation budgétaire intervenu le 17 octobre 2023 ;

Considérant les travaux de la commission gestion intervenus le 28 novembre 2023 ;

Considérant l'information préalable des membres du bureau et du comité syndical, s'agissant des documents budgétaires ;

Monsieur le Président présente le budget primitif 2024. Il rappelle que le vote de la section de fonctionnement s'opère par chapitre et la section d'investissement par opération. Le présent budget est proposé sans reprise des résultats 2023.

Il précise également que dans le cadre de l'expérimentation du compte financier unique (CFU) pour laquelle Trivalis a été retenu, le budget applique depuis 2020 la nomenclature budgétaire M57 en remplacement de la M14.

Monsieur le président expose les éléments de variation intervenus depuis le débat d'orientation budgétaire.

La section de fonctionnement est présentée à hauteur de 66 496 096.25 €

Les données budgétaires prévisionnelles ont été actualisées depuis la présentation des orientations 2024.

Les charges ont été corrigées à la baisse par rapport au DOB (- 2,573 M€).

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023
ID : 085-258502962-20231212-D183_COS121223-DE

= Réduction des provisions et amortissements : - 0,758 M€
= Baisse exploitation : - 1,768 M€

Les produits hors contributions dégagent une hausse de + 1,730 M€

= Soutiens REP : + 1,690 M€
= Reventes et ententes : + 0,093M€

Le besoin contributif se restreint de 4,303 M€ pour atteindre 33,537 M€.

La section d'investissement s'élève à 34 404 313 €

En dépenses celle-ci se structure autour des dépenses d'équipement (11.499 M€), du remboursement en capital de le dette (6,287 M€)et des crédits pour les Remboursements anticipés temporaires (RAT) (5,200 M€)r

En recettes les subventions concernent le solde du CSR et la plateforme de Givrand. La dette nouvelle prévisionnelle vise à assurer l'équilibre de la section. Les ressources seront complétées au BS 2024 avec la reprise des résultats.

Au chapitre 041 les crédits pour les opérations patrimoniales (10,55 M€) sont prévus neutres budgétairement.

- Charges :

Les charges comportent à titre principal l'exploitation et les charges sur ouvrages. Ces dernières regroupent les amortissements, les intérêts de la dette, les charges sur installations hors exploitation et l'indemnité annuelle versée aux communes qui accueillent un centre d'enfouissement public.

S'agissant de l'exploitation, l'évolution principale par rapport au DOB concerne le traitement des déchets de déchèteries impacté à la baisse au second semestre par la mise en œuvre de la REP PMCB.

S'agissant du chapitre 012, chaque année, à l'occasion de la préparation budgétaire, un volume d'ambassadeurs contractuels susceptibles d'être mis à disposition des collectivités est prévu en dépenses et en recettes. Son usage dépend des demandes des EPCI en cours d'exercice.

Même si à date, le volume prévu n'a jamais été employé à 100% (au maximum 77% en 2015), par prudence et éviter toute modification du chapitre en cours d'année, cette démarche, neutre financièrement serait maintenue en 2024.

- Produits :

Les recettes sont constituées autour de 3 grands blocs :

- Contributions
- Soutiens
- Reventes

Les soutiens sont attendus en hausse significative en 2024 sous l'effet du nouveau barème CITEO et de la mise en œuvre de la REP PMCB en cours d'année.

Ils sont complétés notamment par les produits issus des apports extérieurs à VENDEE TRI, et pour la première année pleine sur le CSR de Trivalandes et les reprises de subventions.

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023
ID : 085-258502962-20231212-D183_COS121223-DE

Ce budget se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024
042	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 506 132,00 €
011	011-Charges à caractère général	48 703 549,17 €
012	012-Charges de personnel et frais assimilés	3 689 448,00 €
65	65-Autres charges de gestion courante	925 712,96 €
66	66-Charges financières	953 213,12 €
67	67-Charges spécifiques	20 000,00 €
68	68-Dotations aux provisions	1 698 041,00 €
TOTAL CHARGES		**66 496 096,25 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024
042	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	718 106,00 €
13	013-Atténuations de charges	66 528,00 €
70	70-Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 121 637,19 €
74	74-Dotations et participations	22 061 779,06 €
74	74-Participations des adhérents	33 537 046,00 €
75	75-Autres produits de gestion courante	265 000,00 €
76	76-Produits financiers	376 000,00 €
77	77-Produits spécifiques	20 000,00 €
78	78-Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	330 000,00 €
TOTAL PRODUITS		**66 496 096,25 €**

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023
ID : 085-258502962-20231212-D183_COS121223-DE

FONCTIONNEMENT PAR FONCTION

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Code fonction	Libellé Fonction	Chapitre budgétaire		BP 2024
020	Administration générale de la collectivité	011	011-Charges à caractère général	703 697,00 €
		042	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	254 407,00 €
		65	65-Autres charges de gestion courante	130 928,00 €
		66	66-Charges financières	39 781,42 €
		Administration générale de la collectivité		**1 128 813,42 €**
021	Personnel non ventilé	011	011-Charges à caractère général	45 000,00 €
		012	012-Charges de personnel et frais assimilés	3 689 448,00 €
		65	65-Autres charges de gestion courante	33 000,00 €
		68	68-Dotations aux provisions	10 000,00 €
		Personnel non ventilé		**3 777 448,00 €**
022	Information, communication, publicité	011	011-Charges à caractère général	268 180,00 €
		65	65-Autres charges de gestion courante	15 590,00 €
		Information, communication, publicité		**283 770,00 €**
031	Assemblée délibérante	65	65-Autres charges de gestion courante	131 500,00 €
		Assemblée délibérante		**131 500,00 €**
7211	Actions de prévention et de sensibilisation	011	011-Charges à caractère général	270 050,00 €
		Actions de prévention et de sensibilisation		**270 050,00 €**
7212	Collecte des déchets	011	011-Charges à caractère général	88 152,60 €
		Collecte des déchets		**88 152,60 €**
7213	Tri, valorisation et traitement des déchets	011	011-Charges à caractère général	47 328 469,57 €
		65	65-Autres charges de gestion courante	614 694,96 €
		66	66-Charges financières	913 431,70 €
		68	68-Dotations aux provisions	1 688 041,00 €
		042	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 251 725,00 €
		Tri, valorisation et traitement des déchets		**60 796 362,23 €**
01	Opérations non ventilables	67	67-Charges spécifiques	20 000,00 €
		Opérations non ventilables		**20 000,00 €**
TOTAL GENERAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				**66 496 096,25 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Code fonction	Libellé Fonction	Chapitre budgétaire		BP 2024
020	Administration générale de la collectivité	74	74-Dotations et participations	35 000,00 €
		77	77-Produits spécifiques	20 000,00 €
		Administration générale de la collectivité		**55 000,00 €**
021	Personnel non ventilé	013	013-Atténuations de charges	66 528,00 €
		70	70-Produits des services, du domaine et ventes diverses	603 338,00 €
		75	75-Autres produits de gestion courante	120 000,00 €
		78	78-Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	10 000,00 €
		Personnel non ventilé		**799 866,00 €**
022	Information, communication, publicité	011	011-Charges à caractère général	26 000,00 €
		Information, communication, publicité		**26 000,00 €**
7211	Actions de prévention et de sensibilisation	74	74-Dotations et participations	217 790,00 €
		Actions de prévention et de sensibilisation		**217 790,00 €**
7212	Collecte des déchets	74	74-Dotations et participations	88 153,00 €
		Collecte des déchets		**88 153,00 €**
7213	Tri, valorisation et traitement des déchets	70	70-Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 518 299,19 €
		74	74-Dotations et participations	55 231 882,06 €
		75	75-Autres produits de gestion courante	145 000,00 €
		76	76-Produits financiers	376 000,00 €
		78	78-Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	320 000,00 €
		042	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	718 106,00 €
		Tri, valorisation et traitement des déchets		**65 309 287,25 €**
TOTAL GENERAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				**66 496 096,25 €**

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023
ID : 085-258502962-20231212-D183_COS121223-DE

INVESTISSEMENT PAR OPERATION ET PAR CHAPITRE

Dépenses

Opération d'équipement	Chapitre		Montant
1001 - COMPOSTAGE DES BIO-DECHETS	204	Subventions d'équipement versées	80 000,00 €
	21	Immobilisations corporelles	354 000,00 €
	23	Immobilisationsen cours	2 339 600,00 €
	Total COMPOSTAGE		**2 773 600,00 €**
1003 - ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	21	Immobilisations corporelles	88 000,00 €
	23	Immobilisationsen cours	3 094 745,84 €
	Total ENFOUISSEMENT		**3 182 745,84 €**
1005 - TRI DES EMBALLAGES	21	Immobilisations corporelles	15 000,00 €
	23	Immobilisationsen cours	198 100,00 €
	Total TRI DES EMBALLAGES		**213 100,00 €**
1006 - CENTRE DE TRANSFERT	204	Subventions d'équipement versées	150 000,00 €
	21	Immobilisations corporelles	1 445 000,00 €
	Total CENTRE DE TRANSFERT		**1 595 000,00 €**
1008 - CSR	20	Immobilisations incorporelles	200 000,00 €
	23	Immobilisationsen cours	3 029 872,53 €
	Total CSR		**3 229 872,53 €**
NON AFFECTE	20	Immobilisations incorporelles	135 000,00 €
	21	Immobilisations corporelles	370 000,00 €
	23	Immobilisations en cours	- €
	27	Immobilisations financières	150 000,00 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	11 486 989,00 €
	040	Opérations d'ordre entre sections	718 106,00 €
	041	Opérations patrimoniales	10 550 000,00 €
	Total NON AFFECTE		**23 410 095,00 €**
TOTAL SECTION	**CHARGES D'INVESTISSEMENT**		**34 404 413,37 €**

Recettes

Opération d'équipement	Chapitre		Montant
NON AFFECTE	13	Subventions d'équipements	2 394 000,00 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	10 954 281,37 €
	040	Opérations d'ordre entre sections	10 506 132,00 €
	041	Opérations patrimoniales	10 550 000,00 €
	Total NON AFFECTE		**34 404 413,37 €**
TOTAL SECTION	**PRODUITS D'INVESTISSEMENT**		**34 404 413,37 €**

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023
ID : 085-258502962-20231212-D183_COS121223-DE

Le comité syndical, ouï l'exposé du Président et les observations des représentants des adhérents, sur proposition de Monsieur le Président, est invité à délibérer pour :

- **Approuver** le budget primitif 2024 proposé par Monsieur le Président.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le comité syndical :

- **Approuve** le budget primitif 2024 proposé par Monsieur le Président.

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

MAIRIE DE MONTREVERD (VENDÉE)

Signé électroniquement par : Damien Grasset
Date de signature : 15/12/2023
Qualité : Président de Trivalis

Damien GRASSET

Le Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Guy Plissonneau
Date de signature : 15/12/2023
Qualité : 1er Vice-président de Trivalis

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'Ile Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).